

EXAMEN JUGE 2EME ECHELON- GYMNASTIQUE FEMININE

Le Vendredi 23 Avril 2021

Au lycée St Aubin de la Salle : rue Hélène Boucher à SAINT SYLVAIN D'ANJOU

Vous inscrire en ligne sur notre site www.fscf49.org **AVANT LE 20/02/2021.**
et envoyer par voie postale les justificatifs demandés avec le CHEQUE. Merci

Cet examen est uniquement réservé aux juges désirant passer l'examen 2ème échelon.
Aucun juge non inscrit ne sera accepté.

Horaires : de 19H à 23H00

Coût de l'examen : 16 € par personne à régler à l'inscription (chèque à l'ordre de : FSCF CD49)

POUR TOUS LES JUGES :

CONDITIONS A REMPLIR POUR PASSER L'EXAMEN :

- 1) être licencié FSCF pour la saison en cours
- 2) avoir 15 ans révolus à la date de l'examen
- 3) être titulaire de la carte départementale juge 1er échelon depuis la saison précédente au minimum.
- 4) avoir assisté aux formations jusqu'au 5ème degré (recyclage 1er et 2ème échelon et/ou formation « Préparation à l'examen juge 2ème échelon »).
- 5) avoir jugé dans la saison sur les 2, 3 ou 4 agrès choisis jusqu'au 5ème (Aînées-Jeunesses) lors des compétitions.
- 6) avoir adressé son inscription

APPORTER :

- votre licence FSCF valide pour la saison en cours
- votre carte juge 1er échelon valide pour la saison en cours
- le programme fédéral et les éventuels erratas en vigueur
- crayons, bloc-notes,
- une photo (inscrire au dos vos noms, prénoms, association).

Chaque candidat devra fournir à l'inscription : la photocopie recto-verso de sa carte de juge et de la licence valide pour la saison en cours.

Cette circulaire tient lieu de convocation.